

La déchèterie du Siom vous ré-ouvre ses portes sur rendez-vous.

Après une période de fermeture due au confinement, la déchèterie-ressourcerie du Siom à Villejust ré-ouvrira ses portes aux usagers^(*) le lundi 18 mai, sur rendez-vous préalable. Objectif : garantir à la fois la sécurité des usagers et des agents de déchèterie, tout en offrant aux particuliers la possibilité de planifier facilement leurs apports.

La ré-ouverture progressive au public des plateformes d'apport volontaire doit prendre en compte le respect de mesures sanitaires strictes. De ce fait, pour permettre à nouveau l'accès à la déchèterie-ressourcerie de Villejust, le Siom a mis en place un dispositif spécifique pour préserver la sécurité de tous - usagers et agents -, allié à un service de planification adapté aux besoins de chacun, une plateforme de réservation. Ce nouveau service, provisoire, permettra en effet à chaque habitant de programmer ses apports en déchèterie.

Pour faciliter vos dépôts

A compter du 18 mai, **des conditions d'accès nouvelles seront ainsi mises en œuvre** pour permettre à chacun de venir en déchèterie :

- 1. Réservation préalable** : pour prise de rendez-vous par internet sur www.siom.fr ou www.mobile.siom.fr.
- 2. Attention nouveaux horaires** : du lundi au samedi, de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h45 (fermeture les jours fériés).
- 3. Accessibilité** : présentation à l'entrée d'une pièce d'identité et du badge d'accès à la déchèterie et de la notification de rendez-vous.
- 4. Gestes Barrières** : porter un masque et des gants... et respecter les mesures de distanciation indiquées sur la plateforme. Un affichage sera mis en place sur site pour rappeler les mesures à respecter.

Optimiser votre venue

La plateforme de réservation sera opérationnelle dès le jeudi 14 mai pour prise des rendez-vous. Afin de permettre au plus grand nombre d'accéder chaque jour à la plateforme, la date et l'heure de rendez-vous devront impérativement être respectés.

Une fois sur site, chaque usager disposera d'un temps de 15 minutes pour vider son véhicule (penser à bien trier ses déchets par catégorie avant de partir en déchèterie).

Les volumes d'apport autorisés restent inchangés (2m³ pour les végétaux, 1 m³ pour les autres, hormis les Déchets Dangereux et les DEEE), ainsi que les flux habituellement traités ; tous seront acceptés (Gravats, Encombrants, Végétaux, Incinérables, Mobilier, Ferraille, Équipements électriques et électroniques, Déchets Dangereux, Textiles, ...). Toutefois la fréquence a été adaptée à 3 passages maximum par mois, afin de garantir l'accès à un plus grand nombre d'habitants.

Les agents de la déchèterie seront là pour conseiller chacun. Mais, par mesure de sécurité pour le personnel et les usagers, ils ne pourront en aucun cas manipuler les déchets apportés.

Ces mesures, liées à la période de dé-confinement, sont indispensables pour maintenir une vigilance collective afin que les efforts déployés aujourd'hui, permettent un retour à la normale le plus rapidement possible.

Pendant cette période exceptionnelle de COVID-19, planifiez facilement vos apports !

Ce service vous permet de programmer vos apports en déchèterie via une interface simple et claire. Gagnez du temps et optimisez vos entrées en déchèterie.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur www.siom.fr,

ou avec votre smartphone sur www.mobile.siom.fr

et sur l'application SiomDirect (téléchargeable sur Google Play ou Apple Store).

Siom Vallée de Chevreuse – Avenue des Deux Lacs – 91140 Villejust - Tél. 01 64 53 30 00

*** Service réservé aux particuliers résidant dans les communes du territoire du Siom :**
Bures-s/Yvette, Champlan, Chevreuse, Gif-s/Yvette, Gometz-le-Châtel, Igny, Les Ulis, Longjumeau, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Saint-Rémy-Lès-Chevreuse, Vauhallan, Villebon-sur-Yvette, Villejust, Villiers-le-Bâcle.